

Commission permanente du 25 novembre 2016

## Création du réseau des développeurs de l'apprentissage dans le Grand Est

La Région Grand Est, réunie en Commission permanente sous la présidence de Philippe Richert, Président de la Région Grand Est, ancien Ministre, a approuvé, ce vendredi 25 novembre 2016, la mise en place d'un réseau de développeurs de l'apprentissage.

Dans le cadre de la prochaine campagne d'apprentissage 2017, la Région a souhaité dès aujourd'hui anticiper les besoins en recrutement de ses entreprises par la mise en place d'un réseau spécifique de développeurs de l'apprentissage sur l'ensemble du Grand Est.

Ce réseau, piloté et animé par la Région, sera constitué de près de 55 développeurs qui auront pour mission :

- la prospection « entreprises » : identifier, contacter et informer les entreprises formatrices potentielles sur les principes de la formation par apprentissage (offre de formation existante, aides financières, coût de la formation...),
- la promotion de l'apprentissage : sensibiliser les jeunes, les familles, les entreprises et les prescripteurs de la formation à l'apprentissage, à la poursuite d'études ou encore aux compétences des métiers de demain en organisant des opérations collectives d'information dans des lycées, collèges ou encore missions locales et lors de salons et forums emploi-formation,
- la mise en relation de l'offre et de la demande : recenser, diffuser (auprès des partenaires de l'orientation et des collèges et sur les sites apprentissage et réseaux sociaux) et suivre les offres,
- le développement du partenariat dans les CFA et au sein même du réseau des développeurs et avec les partenaires institutionnels (Région, Rectorat, DRAAF) et opérationnels (AIO, branches professionnelles).



©Stadler-Région Grand Est

La Commission permanente de ce jour a approuvé la mise en place d'un réseau de développeurs de l'apprentissage rattachés administrativement aux CFA sur la Région Grand Est à compter d'avril 2017 jusqu'au 30 juin 2019, le pilotage étant assuré par la Région. Ce réseau sera renouvelable sur la base d'un bilan et du respect du cahier des charges jusqu'au 31 décembre 2021.

CONTACT PRESSE

**Gaëlle Tortil-Texier**

06 78 79 93 36

Service presse

03 88 15 68 94

[presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)

[gaelle.tortil-texier@grandest.fr](mailto:gaelle.tortil-texier@grandest.fr)